

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien sur la commune de COURANT 17330

De : Jean-Claude Gilbert <giltan1779@gmail.com>

Date : 11/02/2020 16:56

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

e Gilbert <giltan1779@gmail.com>

Monsieur le Préfet.

J' habite près du parc éolien de la Foye à Migré, en service depuis 2015. Malgré de nombreuses réunions avec Valorem l'installateur, puis Valemo l' exploitant des nuisances sonores importantes persistent et deviennent particulièrement pénibles en période estivale.

En effet, comment pouvoir dormir fenêtres ouvertes, les nuits de canicule en entendant les "flops" incessants produits par le passage des pales devant le mât?

Les réunions avec Valorem/Valemo n'ont fait que décourager la majorité des participants qui finissent par abandonner ne comprenant plus le sens des discussions qui deviennent rapidement trop techniques et finalement incompréhensibles par les interlocuteurs. Le but est alors atteint, et de nouvelles réunions ne sont plus sollicitées.

Finalement, l'installateur se repli derrière des études acoustiques qui deviennent alors leur "bible".

Ce genre de pavé n'a pour seul but que d'en mettre plein la vue, c'est le terme qui convient parfaitement. Ce n'est qu'une simple apparence: un plan très clair, des équations fabuleuses, beaucoup de couleur, une conclusion nette. Par contre, quand on l'examine en détail, mais cela demande beaucoup de temps, on voit toutes les erreurs, approximations, contre vérités.

Je ne suis pas opposé à la mise en place d'éoliennes, bien que dans notre région la saturation arrive à grands pas, mais il est maintenant primordial de remédier aux inconvénients, ce qui est tout à fait possible, et démontré.

Les installateurs et de nombreux exploitants y sont opposés, afin de maintenir un rendement maximum.

On nous a souvent parlé des Allemands qui acceptaient sans réserve les éoliennes. Mais même la-bas, les attitudes sont entrain de changer suite à de trop nombreuses installations. On a même envisagé de dédommager des riverains! Maintenant, il devint impératif de ne pas négliger l'envers de la médaille Allemande.

Dans la situation actuelle, je m'oppose à tout nouveau projet éolien sans garanties réelles relatives à la préservation de la qualité de vie des riverains..

L'expérience montre que les installateurs et la majorité des exploitants n'ont que faire des problèmes infligés aux riverains et continuent à ne faire qu'en fonction de leur intérêt immédiat.

En conséquence, après 4 années de vie infernale en été, et jusqu'au changement de leur attitude, je deviens un farouche opposant à toute nouvelle installation.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jean-Claude GILBERT.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Projet d'un parc éolien sur la commune de COURANT

De : croy1@club-internet.fr

Date : 12/02/2020 09:51

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver en pièce jointe mes observations au nouveau parc éolien de Courant.

Cordialement

Cyril ROY

— Pièces jointes : —

observation Cyril ROY.pdf

30 octets

ROY Cyril
17 rue de la grande rivière
Ligueuil
17330 COURANT

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur Jean Pierre Grand,

Monsieur,

Suite à ma visite en mairie du 3 février, je vous envoie mes observations en ce qui concerne le projet du nouveau parc éolien sur la commune de Courant.

Propriétaire d'une maison sur la commune dans le village de Ligueuil depuis 2003, mon choix de venir habiter à la campagne pour sa tranquillité, son calme et la nature.

En 2012 est né le premier projet d'implantation d'éolienne de la commune, il est vrai que je ne me suis pas opposé à ce projet, sensible à l'environnement et sans recule sur un tel projet.

Après un peu plus d'un an, voici un état des lieux sur le sujet :

- Sept éoliennes, trois au Sud Sud-Est et quatre à l'Ouest du village de Ligueuil, des vents dominants dans notre régions, des nuisances sonores incessantes et « pénétrantes», bruit des pales au passage du mat, une espèce de transmission par le sol,
- Une énergie dite « verte », produite ici et acheminée à 14 kilomètres, à Archingeay (au début du projet on nous avait dit que l'acheminement se ferait à Boisseuil 8 km !!), nous ne profitons même pas de cette énergie qui ne cesse d'augmenter sur nos factures, (aurions-nous que les inconvénients !!!)
- Quel est le bilan carbone ? entre la distance qui sépare le parc éolien et le point de livraison, passage de deux rivières La Trézence et la Boutonne, (de plus chaque parc éolien achemine sa production, est propriétaire du câble électriquenombre de câble qu'il va y avoir !!!!! autant qu'existe de projet !!!)
- Une pollution visuel, des flashes pour les signalés blancs en journée/rouge la nuit,
- Nous pouvons dénombrer pas moins de 55 éoliennes depuis les hauteurs du village de Ligueuil,

Je m'oppose à ce projet de sept nouvelles éoliennes, l'implantation des éoliennes E1 et E2 vont encercler un peu plus le village de Ligueuil, sans parler des gens habitants au hameau du Petit Malvau, pour nous ce sera de nouvelles nuisances sonores et visuels, lorsque le vent est orienté Nord Est nous n'avons pas de bruit d'éolienne aujourd'hui. A savoir que nous sommes plus haut que la base des éoliennes, au finale nous serons plus prêt de la hauteur des pales..... Le village est encaissé donc un effet d'échosEt les éoliennes E3, E4, E5, E6 vont amplifiés les nuisances déjà existantes. Production acheminé à Saint Jean d'Angely, à 15 kilomètres, passage de l'A10, de la Boutonne et contournement de la villePour un projet environnemental !!!!!

Les premières éoliennes de 150 mètre de haut, une impression même situé, à peine 1km de les avoir sur le pas de la porte, alors je ne peux m'imaginer des éoliennes de 180 mètre !!!!

Nous sommes inquiet aux conséquences sur notre sommeil, sur notre santé, des études révèlent qu'un influence négative sur notre santé.....nervosité

Notre espace rural et naturel est en train de disparaître par une spéculation financière, combien d'éolienne faudra-t-il supporter, un autre projet sur Bernay Saint Martin, une extension de quatre éoliennes sur Nachamps (premier parc).

En plus de tout ça, je lis des observations qui vous sont parvenues, en faveur d'un tel projet, des personnes qui n'habitent pas à proximité, mais qui n'ont qu'en tête se faire de l'argent, exemple de ce Monsieur de la société DEPANN TELE SAT et ce Monsieur Jacques REDON habite-t-il à proximité, car pas d'adresse postale, on peut penser qu'il soit de la Vienne vu son adresse mail (jacq86) en quoi est-il concerné.....

D'autre nous dites qu'ils préfèrent des éoliennes au nucléaire, mais combien de centrale sont prévu d'être fermée ??? AUCUNE

Puisqu'aujourd'hui tout est une question d'argent et de profit pour certain.....savez-vous que la valeur immobilière a perdu 30 à 40% !!!!

Que dois-je faire de ma maisonlorsqu'il y a du vent, à l'étage j'entends le bruit de ces pales, dois-je plus isolé, je suis déjà en double vitrage, une isolation des sous pentes faites en 2006 mais ne suffisant plus..... Tout ça à mes frais, pendant que certain se remplissent les poches !!!!

Quant au démentiellement dans quelles années qui en aura la charge le propriétaire du terrain ??? Histoire qui finira comme en Allemagne avec des ruines d'éolienne dans notre paysage ???

On ne peut pas laisser un construire un tel parc, que va-t-on devenir ????? un bruit incessant à tout vent, et une vue bouchée par des éoliennes à 360° !!!!

Salutations

Cyril ROY

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique parc éolien LIGUEUIL/COURANT

De : 0662358971@neuf.fr

Date : 12/02/2020 13:56

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

CHOLLET Francis
LIGUEUIL 17330 COURANT

Ligueuil, courriel du 12 février 2020

Monsieur,

Je m'oppose fermement au projet éolien de 7 éoliennes supplémentaires, en effet habitant à Ligueuil je constate des nuisances visuels et sonores, cela défigure le paysage de nos campagnes sans parler des nuisances sonores et de ronronnement permanent comme si on habitait sur une autoroute.

Sommes nous condamnés à nous enfermer été comme hiver à cause du bruit ? Notre santé en prend un coup !!

Comment pouvez-vous prendre en compte des commentaires de personnes n'habitant pas Ligueuil et Courant n'y a proximité ?

Ces personnes là où leur seul intérêt est leur profit personnel à soif d'argent !! Vendeur de parabole et autres personnes ne vivant pas dans nos villages n' y a proximité d' éoliennes !!!

D'autre préfères les éoliennes au nucléaire, certes mais d'autre énergies renouvelables comme le solaire produit bien plus d'électricité que le vent !!

Écologie vous me faire rire, le béton les km de câbles pour rejoindre les centrales, avez vous pensez à leur durée de vie et le recyclage ??

Nous sommes encerclés par les éoliennes ça devient insupportable !!

Non, non et non stop ● !!!

A bon entendeur !!

Francis CHOLLET

Sujet : [INTERNET] Avis sur le projet éolien de Courant

De : Marchal Christian <marchal.chris75@gmail.com>

Date : 12/02/2020 17:38

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'apporte mon soutien au projet éolien de Courant.

Habitant du département, j'ai par mes déplacements professionnels, sillonné le Val de Saintonge durant plusieurs années.

Je suis sensible au paysage Charentais, c'est pourquoi j'ai décidé de m'y installer il y a de nombreuses années.

Cependant, dans le contexte actuel, l'éolien n'est plus option. Nous avons besoin de cette énergie propre et renouvelable.

Les considérations paysagères individuelles que l'on dénombre sur tous les projets de ce type, sont subjectives et futiles.

Allons de l'avant pour le bien collectif et l'avenir de nos enfants.

M Marchal

Sujet : [INTERNET] Eolienne à Courant

De : claudine MARCHAL <claudinemarchal22@gmail.com>

Date : 12/02/2020 18:28

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à vous faire part de mon avis positif quant au projet éolien sur la commune de Courant.

Un projet est actuellement à l'étude à proximité de ma propriété qui se trouve aux alentours de Surgères, non loin de Courant.

Il n'est pas possible de nier l'envergure de ces projets éoliens qui s'implantent sur nos territoires.

Mais il faut raison garder, la peur de l'inconnu est légitime pour les habitants mais les gardes fous sont nombreux dans ce genre de projets.

Il n'est pas concevable que ce projet ait franchi toutes ces étapes sans avoir écarté les contraintes de salubrité et de sécurité nécessaires.

Force est de constater que le dossier présenté est très sérieux et surprenant par sa précision sur tous les thèmes abordés.

Concentrons nous sur l'objectif et faisons en sorte que ce projet puisse produire de l'énergie propre en tout respect de la riveraineté et de l'environnement.

Mme Marchal

Sujet : [INTERNET] Parc éolien sur Courant

De : Fortaleza Bresil <Jolipapa1@hotmail.fr>

Date : 13/02/2020 11:34

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur Le commissaire/enquêteur

Je vous fais part de ma totale opposition du future parc. En effet, les Vals de Saintonge deviennent, au vu du nombre de parcs en exploitation, au vu du nombre de futurs parcs et au nom d'une soi-disant énergie propre, un site privilégié du territoire pour les développeurs.

Ceci est scandaleux, un déni de démocratie de proximité flagrant au mépris de la préservation du paysage.

Cordialement

PTOUMI

Habitant à proximité de Courant.

Provenance : Courrier pour Windows 10

Sujet : [INTERNET] Projet implantation éoliennes - Projet Courant 17330 Juillet 2019

De : Emilie RACAULT <EmilieRacault@hotmail.fr>

Date : 13/02/2020 11:37

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je viens vers vous pour m'opposer en partie au projet des éolines de la commune de Courant (17330). Habitante de La Benâte/Essouvert, la proximité des éoliennes avec La Benâte et Lussaud est nuisible à nos communes.

Le projet concerne Courant, et même si les terrains d'implantation sont sur cette commune, l'impact sur le paysage et la nuisance sonore, ainsi que la nuisance au niveau de la réception des ondes hertziennes et satellites, affectera les communes de La Benâte et de Lussaud.

Je ne connais pas tout les tenants et les aboutissants, mais est-ce que la commune d'Essouvert sera dédommagée pour ces nuisances ? Est-ce qu'un accord a été passé entre les mairies par rapport à cette implantation ?

La décision de placer des éoliennes ne devrait pas se limiter à l'emplacement terrestre mais prendre en compte également l'impact général. Je trouve ça trop facile pour Courant de faire subir les désagrément aux communes alentour voire même à ses communes rattachées alors que c'est elle qui en tirera tout les bénéfices (ayant habité Ligueuil jusqu'en 2017, je peux vous dire que les communes rattachées ne bénéficient pas de grand-chose).

J'espère que ces réflexions seront prises en compte dans la décision finale.

D'avance merci de m'avoir lu.

Cordialement.

Emilie Racault

Sujet : [INTERNET] Participation enquête publique sur projet éolien de Courant / la belle étoile

De : Jacques Courau <ja.courau@icloud.com>

Date : 13/02/2020 12:31

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le préfet, monsieur le Commissaire Enquêteur, Mesdames et Messieurs

Je vous écris ce jour dans le cadre de l'enquête publique citée en référence actuellement en cours.

Bien que n'habitant pas la commune mais seulement à quelques kilomètres de là je souhaite intervenir dans ce débat notamment en constatant que se sont exprimés pour ce projet plusieurs personnes qui n'ont aucune attache dans la région mais ont indubitablement des intérêts directs au développement de tels projets.

Or, comme vous l'avez précisé, l'enquête a pour objet essentiel de mesurer l'impact du projet, notamment pour ce qui est de sa population de proximité. Je rappellerai ici pour mémoire le devoir de tout élu représentant du peuple ou personnel de la fonction publique (quels que soient son grade son statut et surtout son idéologie) de participer à la protection des populations dont il a la charge.

En cette affaire - comme bien souvent voire le plus souvent en matière d'éolien - la population civile de proximité exprime son très vif désaccord avec ce projet. Cents en particulier le cas à Lusseau, charmant hameau déjà largement défiguré par les précédentes implantations autorisées par nos services !

Je n'entrerais pas dans les arguments techniques et financiers que vous connaissez parfaitement en ce qui concerne les nuisances sonores lumineuses ou la dévalorisation du patrimoine. Toutes choses largement démontrées comme vous le savez. Sans parler des effets sur la santé qui restent c'est vrai à prouver. Je m'attarderai sur 2 aspects annexes :

Tout d'abord le caractère strictement mensonger des affirmations quant à la capacité de production de ces engins. Si en effet un mât pouvait permettre de couvrir les besoins de 3000 foyers, sachant qu'il y a plus de 10000 mâts installés dans notre pays nous serions bien au delà des objectifs fixés puisque ces mâts couvriraient les besoins de 30 millions de foyers. Dont acte : soit l'information est vraie ... et il ne sert à rien d'installer plus de mâts soit elle est fautive et le dossier ne saurait être accepté par l'administration que vous dirigez!

Le deuxième aspect est encore plus grave. Pour l'avoir vécu sur ma commune je peux témoigner de la violence et de la haine que ce type de projet engendre au sein de la population.

Je ne voudrais pas avoir raison mais cette violence que nous avons pu voir naître, ces menaces que nous avons entendues, ne sont à mon sens pas négligeables et en tant que citoyen il m'appartient comme tout un chacun de vous mettre en garde contre ce qui ne saurait manquer de survenir le jour ou, perdant pied face à la violence qui lui sera faite avec l'appui de ceux chargés de le protéger l'un de nos concitoyens en viendrait à des extrémités qui seraient inacceptables.

Ce jour là les prises de décisions mal à propos seront bien entendu à prendre en considération.

Je vous demande donc devant l'exaspération - quant à elle bien compréhensible - des populations locales, de donner un avis défavorable à ce projet

Jacques Armand Courau

Envoyé de mon iPhone